

**Question écrite du 27 mars 2019 de Mme Yasmine Menétrey et M. Jean-Philippe Haas: «Comment obtenir le rabais des Transports publics genevois (TPG) pour les jeunes?»**

Lors du budget 2019, en séance plénière, le parlement a voté une nouvelle subvention (TPG pour les jeunes) pour un montant de 500 000 francs. Aucune communication aux familles par courrier individuel, par la presse ou sur le site de la Ville n'a été faite par l'exécutif de la Ville de Genève.

Comment obtenir ce rabais de 100 francs (par enfant ou adolescent) auprès des TPG?